

BUREAU  
Passage  
Lemonnier.  
12.

# LE RASOIR

BUREAU  
Passage  
Lemonnier  
12



PAUL JANSON (Conférence du 24 Avril.)  
Finis coronat opus!

Rédacteur en chef :  
JULES BEAUDUIN.

Abonnements :  
Belgique, Un an, franco fr. 4-50.  
Etranger, port en sus.

# LE RASOIR

Journal satirique paraissant tous les quinze jours.

Éditeur-Propriétaire :  
J. DAXHELET.

Annonces & Réclames  
à forfait

Un numéro : 15 cent.

TOUT CE QUI CONCERNE LE JOURNAL DOIT ÊTRE ADRESSÉ FRANCO AU BUREAU, PASSAGE LEMONNIER, 12, LIÈGE.

## LA RÉFORME ÉLECTORALE.

Le grand événement de la quinzaine a été sans contredit la conférence de M. Paul Janson.

Jamais la nécessité d'une réforme électorale immédiate n'a été démontrée par de plus puissants arguments; jamais plus noble cause ne fut défendue par de plus magnifiques accents.

En vain les ramollis de la doctrine persistent-ils à s'écrier en chœur que la lumière n'est pas faite sur cette éternelle question.

En vain s'efforceront-ils de se persuader à eux-mêmes que la fameuse formule qui doit faire croquer le régime de leurs rêves est loin d'être découverte, rien n'y fera.

Tous les esprits sincères sont sortis convaincus par la voix éloquente du tribun dont la démocratie Belge s'honore à juste titre, et dut M. Frère-Orban en maigrir de cinq pouces, le régime censitaire est désormais condamné à mourir et... il mourra.

Oh! vous aurez beau dire que nous n'avons pas présenté jusqu'ici de formule acceptable... par vous!

Trêve de ces misérables arguments!

Lorsque viendra le jour solennel de la grande discussion qui doit donner le coup de grâce à l'article 47 de « notre admirable Constitution » nous vous en présenterons cent pour une.

Vous n'aurez que l'embarras du choix et si vous les jugiez inacceptables, ce serait par la raison toute simple que vous avez juré de les repousser systématiquement, toutes-quelles qu'elles soient.

Eh! d'ailleurs, pourquoi vous montrer si difficiles à notre égard?

Votre formule censitaire est-elle donc si parfaite? Vos lois fiscales, qui forment la base de votre système électoral, sont-elles donc d'une justesse si irréprochable pour que vous vous arrogiez le droit de traiter nos projets avec un dédain aussi olympien?

Soyez tranquilles, Messieurs du privilège, nous ne craignons point la comparaison, et quelle que puisse être la formule définitive qu'adoptera la jeune gauche, elle sera à coup sûr de beaucoup supérieure à celle qui a servi de moteur aux innombrables fabriques de faux électeurs qui depuis 1830 fonctionnent dans notre pays avec une régularité et une ponctualité si dignement touchantes.

Ne feignez pas non plus de chercher, en vous creusant le front, quelles pourraient bien être les raisons sociales ou les raisons politiques de la réforme que nous préconisons!...

La première et la meilleure raison du droit c'est qu'il est le droit; il n'a pas besoin de fleurs de rhétorique pour se justifier; et quand le peuple se lève pour réclamer un droit, bien sot celui qui tente de résister à sa voix formidable.

Au surplus, si vous n'aviez pas tous vos apaisements, lisez l'histoire de 1789 à 1793 et même si vous voulez celle de 1830; vous y trouverez certes des pages qui vous tiendront lieu de toutes les raisons politiques et sociales du monde.

RACAGNAC.

## Art et morale avec Dieu.

Le cléricisme se targue volontiers de vertu et de morale; non pas de celle que les honnêtes gens pratiquent, mais de quelque chose d'approchant et de mitigé par une foule de tempéraments qui modifient d'une façon singulière ce que l'on entend par ces mots.

Ainsi les attentats quotidiens des petits-frères sur les enfants qu'ils sont chargés d'instruire ne sont que peccadilles, tandis que la moindre faiblesse d'un instituteur officiel constitue le plus impardonnable des crimes.

Il en est de même de la chasteté cléricale toutes les fois qu'elle doit se prononcer sur un cas qui l'intéresse: elle ne sait pas condamner les innombrables excès qui résultent de cette doctrine attentatoire à l'humanité qu'on appelle le célibat des prêtres; mais elle se récrie avec véhémence contre la plus simple nudité de l'art dans ses manifestations les plus nobles, les plus élevées.

L'affaire du *Torai* est caractéristique. Voici le pendant, révélé par M. Hyman: il s'agit d'un chef-d'œuvre, d'un joyau que tous les Musées, tous les amateurs nous envient; une vierge portant l'enfant Jésus, sculpté par Michel Ange, qui se trouve dans l'église Notre-Dame, à Bruges.

Les fabriciens idiots qui administrent cette église n'ont pu supporter le simple appareil de l'enfant Jésus, ils lui ont fait appliquer une feuille de vigne.....

Cela n'a pas encore suffi à cette collection de brutes; ils ont imaginé un beau jour de masquer cette merveille du ciseau d'une des plus pures gloires de l'art, derrière un affreux tabernacle en bois colorié.

L'on viendrait nous dire bientôt que l'œuvre de Michel-Ange a disparu, qu'il ne faudrait pas s'en étonner.

A Liège, nos conseils de fabrique ne sont pas en reste avec ceux des Flandres: celui de St-Martin proposait l'autre jour à l'administration communale de vendre des Gobelins et des Cuirs de Cordoue qui se trouvent dans cette église — histoire d'encaisser 6000 francs qu'on emploierait plus tard à acheter des lampions et des oripeaux jaunes et blancs pour fêter un pape ou un évêque ultramontain jusqu'aux moëlles.

Le Conseil communal comme on le pense bien, a renvoyé ces bons apôtres à leurs chapelets et à leurs pater noster.

## LE PONT DE LA BOVERIE

Il y a plus de six mois que nous signalions les incroyables exigences de la Société du Pont de la Boverie pour le rachat du péage.

Le Gouvernement avait offert un dernier très suffisant de ce pont; la haute et puissante Société qui en est propriétaire n'exigeait que la bagatelle de un million sept cent mille francs — à peu près

le double de ce qu'il faudrait pour construire un pont semblable aujourd'hui.

Le ministre a annoncé que si les négociations relatives à cette cession n'aboutissaient pas, on aurait recours à l'expropriation.

Il est vraiment regrettable que cela ne soit pas déjà fait, quand on pense à l'utilité réelle pour tant de gens de racheter ce péage vexatoire et au bon exemple de voir une bonne fois rabattre le caquet de nos hauts dignitaires de la finance liégeoise.

## BULLETIN PARLEMENTAIRE

MOIS D'AVRIL 1882.

Pendant le mois d'Avril écoulé, nos infatigables députés ont tenu le chiffre fantastique de 9 séances; ce qui fait que l'indemnité mensuelle de 200 florins des Pays-Bas, fixée par l'article 52 de « notre admirable Constitution » n'aura rapporté à chacun d'eux que l'infime bagatelle de 47 francs et deux centimes.

Au prix où sont les asperges, cela fait pleurer.

Ces 9 séances ont été exclusivement consacrées à discussion du budget des travaux publics et naturellement cela n'est pas fini.

On sait en quoi consiste dans notre pays la discussion de ce bienheureux budget. Chaque honorable s'en vient à la file réclamer soit une station, soit un canal, soit un chemin de fer, soit même un port de mer, et le brave homme qui est à la tête du département promet le tout avec force révérences.

Quand on est à la veille d'une élection, le ministre promet même d'établir autant de stations qu'il y a de maisons en Belgique, et pour peu qu'on le laissait dire, il s'engagerait volontiers à transformer le pays tout entier en vaste port de mer.

A titre de variété, les débats nous ont cependant révélé cette année que l'exploitation des chemins de fer de l'Etat se soldait en déficit.

M. De Bruyn, s'est généreusement chargé d'en donner les raisons:

« Les grands coupables, a-t-il dit, ce sont les membres de la Chambre, c'est nous tous qui avons le tort de demander sans cesse des faveurs non raisonnables au point de vue financier, et cela pour être agréables à nos électeurs, je n'hésite pas à le dire.

» Notamment, il existe dans le pays des trains qui portent le nom du représentant qui les a obtenus; il en existe circulant presque à vide et qui n'ont été institués que grâce à l'influence de tel ou tel membre de la législature, ou à quelque autre influence.»

Camarade de Bruyn, cela, pour une fois, c'est bien parler.

Malheureusement cela ne changera rien à l'affaire et la boutique roulera toujours comme avant.

La discussion du budget des travaux conjugués toujours en ce moment et tout fait prévoir qu'elle sera terminée avant la fin du mois prochain.

Quant à la sage extension du droit de suffrage...

ZUTALORS.

## La candidature Janson.

Immédiatement après la brillante conférence donnée par le député Bruxellois, un journal a annoncé que ce dernier se porterait comme candidat pour l'arrondissement de Liège, à l'élection de Juin.

Pour toute personne connaissant M. Janson, il n'a pas été un seul instant douteux que cette nouvelle ne fût de pure imagination.

Mais en prenant la chose pour absolument vraie, nous nous demandons quelle eût été la position de M. Janson dans cette circonstance.

A Liège les forces de libéralisme militant sont concentrées à l'Association libérale: les avancés qui ont boudé pendant longtemps, ont bien du finir par le reconnaître et s'y rallier.

M. Janson devait donc se présenter sous l'égide de l'Association et dès lors sa candidature était soumise à un poll préalable dont l'issue était au moins douteuse.

Pour notre part, et malgré nos sympathies pour M. Janson, nous croyons qu'il eût échoué devant l'opposition des éléments doctrinaires et conservateurs qui sont encore en majorité à Liège — et pour qui le nom de Janson est toujours un épouvantail.

Ou bien le député Bruxellois se serait présenté comme indépendant, et dès lors il avait à compter non plus seulement avec les cléricaux et les apeurés du libéralisme, mais encore avec tous les membres de l'Association, liés sur l'honneur à soutenir ses candidats à l'élection et qui, sans distinction de nuances, n'auraient failli aucun à cet engagement.

Hors ces deux cas, aucune issue possible pour une telle candidature; et en cas d'échec à Liège, quelle situation et quel avenir restaient pour le député de Bruxelles?

Poser cette seule question suffit à montrer que la nouvelle, lancée à la légère, n'est ni vraie ni vraisemblable; heureusement qu'elle est arrivée dans le mois d'Avril.

## Fleurs Printanières.

« J'étais triste et rêveur, seul avec ma souffrance » quand l'affiche traditionnelle qui annonce les préparations au mariage par le Réverend curé de Saint-Denis, est venue frapper mes regards et réjouir mon cœur.

Afin que nul amateur n'en ignore, qu'il me soit permis de le reproduire ici dans toute son éloquente simplicité:

### Église St-Denis.

Retraite préparatoire au sacrement de mariage, depuis le Dimanche 7 Mai, jusqu'au Jeudi suivant.

Tous les jours à 7 1/2 heures, conférence et salut.

Pour plus amples renseignements, s'adresser à Messieurs les curés de la ville.

Oh! non, délicieux Rubens, pas de plus amples renseignements, ceux que vous donnez aux fiancés (vingt-sept ans de pratique) doivent suffire largement.

En tout cas, qu'on se le dise!

BRICOLEUR.

**Les Rantzau.**

La nouvelle pièce d'Erckmann-Chatrian a paru sur notre première scène et d'une assez triste façon. Interprétation incolore, presque faible, par de artistes médiocres, d'une pièce fade, allongée, sans vie, sans mouvement.

Un fiasco, quoi qu'on en dise à la Comédie Française. Sur ce théâtre, une pièce brillamment jouée, avec le déploiement de luxe, de soins et de goût que l'on apporte toujours — sans être bien fameuse, atteint toujours son chiffre minimum de cent représentations.

Mais vouloir faire une série de recettes en province avec une pièce qui n'est au fond qu'une Berquinade un peu accentuée, et en n'amenant pour toute troupe qu'une demi-douzaine d'artistes de troisième ordre, tous choisis en dépit du bon sens pour les caractères et les types de personnages qu'ils sont censés représenter — c'en est trop.

Des huées, des sifflets ont accueilli les Rantzau à la première apparition, et vainement ils ont tenté ensuite de regagner les bonnes grâces dont ils ne sont guère dignes.

Il faut l'ajouter, il y a dans cette tournée en province, une idée d'exploitation qui choque beaucoup de gens et a fait chaque soir pas mal de mécontents; nous voulons parler de l'affiche portant en grosses lettres les noms de Febvre et de M<sup>me</sup> Thénard, deux artistes justement estimés de la Comédie Française.

Le spectateur crédule, qui n'était pas muni d'une forte longue-vue pour distinguer la petite mention, en caractères minuscules, de : *direction de...* entraînait, se figurant qu'il allait entendre les deux artistes annoncés si bruyamment. Or grande était sa déception d'apprendre que les deux artistes en question étaient aussi bien de la troupe que Doutréoux fait partie de la rédaction du Perron.

Mais aussi quelle distance entre les Rantzau et l'ami Fritz par exemple. Autant la donnée poétique de cette dernière pièce dans sa simplicité candide, dans ses suaves fraîcheurs, pénétrait et saisissait, autant ici il y a de tiraillement, de violences et d'ennui.

Les romans s'adaptent rarement au théâtre, et cette expérience engagés les écrivains français, déjà si célèbre par tant de bons livres, à ne pas persister dans une voie où ils finiraient par se perdre.

**Mort de Darwin.**

Une des plus grands hommes de science, le plus grand peut-être de son siècle, vient de mourir. Ch. Darwin, naturaliste et physiologiste anglais, né en 1809, à Thremsburg, vient de s'éteindre entouré d'une considération et d'une gloire presque sans exemple.

Ce qui a valu au savant anglais le grand renom qui le fera vivre loin dans l'avenir, c'est son ouvrage sur l'origine des espèces qui vivent sur notre globe. On sait combien ce problème comporte d'éléments complexes, de questions multiples, d'obscurités et d'incertitudes. Toutes les hypothèses, plus ou moins ingénieuses, étayées des données scientifiques les plus récentes, n'ont pas répondu à ce qu'on attend encore.

Cette science si positive en apparence, de l'origine et de l'organisation des

êtres, compte plus de controverses que n'importe quelle question de philosophie ou de science abstraite. La vérité absolue n'a pas été atteinte encore; mais l'homme qui semble s'en être rapproché le plus, qui a touché aux profondeurs inconnues de la question et qui a forgé la clef avec laquelle une main habile pourra peut-être un jour ouvrir la porte qui nous cache le grand mystère de notre existence — cet homme là, c'est Darwin.

Sa théorie — en supposant quelle doit toujours rester à cet état — est frappée d'une rare grandeur, d'une étonnante audace, d'une remarquable lucidité. Le Darwinisme enseigne que l'histoire naturelle générale repose entièrement sur une base, un principe, à savoir que tous les êtres sur terre comme sur mer, des espèces végétales et animales, passés, présents ou futurs, ne sont que les transformations de quelques types primitifs qui ne se ramènent eux-mêmes qu'à un seul archétype, perdu dans le souvenir des temps. Ces transformations successives sont le mode d'existence, la loi naturelle de tout ce qui vit; ces métamorphoses de chaque heure, ce perfectionnement continu constituent le fonctionnement de la nature.

Le fait du transformisme n'est plus discuté; il repose sur des études et des observations certaines, indéniables; reste à savoir s'il suffit à justifier la doctrine de Darwin.

Celle-ci renverse toutes les idées reçues pendant des siècles : la fixité des espèces avait toujours été considérée comme une vérité immuable.

La légende de la Création s'était assez bien accommodée des enseignements de la science, et l'homme et la femme, souche première de l'espèce humaine, se différencient absolument du reste de tout ce qui a été créé.

Le Darwinisme renverse cette fable et explique d'une façon rationnelle et qu'on n'a pas encore victorieusement réfutée — le problème de l'unité de toutes les espèces vivant sur le globe.

Quoi qu'on pense du Darwinisme, on ne peut se refuser à reconnaître la grandeur du génie qui l'a enfanté; et tous ceux qui recherchent la vérité, sans distinction d'opinion, lui rendront l'hommage que l'on doit à une des plus belles conceptions de l'esprit humain.

J. B.

**Le mot de la fin.**

Un ivrogne qui n'avait plus que quelques instants à vivre, demanda un verre d'eau.  
« Au moment, dit-il, de paraître devant Dieu, je veux me réconcilier avec mon plus mortel ennemi. »

Le célèbre académicien de Beauzée était sur le point de rendre l'âme. Quelqu'un lui demanda :

« Comme vous portez-vous ? »  
« Comme vous voyez, répondit-il. »

Benserade à son lit de mort, entendit le médecin dire à sa gouvernante que c'était un homme perdu, mais qu'on pouvait continuer à lui donner de la poule bouillie :  
« Pourquoi du bouilli, s'écrie-t-il, puisque je suis frit ? »

Un prêtre conduisant un assassin à la guillotine, lui disait pour le reconforter :  
« De courage, mon ami; *hodie tibi, cras*

*mihi*, aujourd'hui ton tour, demain le mien.  
— *Amen!* répondit le patient.

Le pentre Lantara, sur le point d'expirer, était pressé par son confesseur de faire une fin chrétienne. « Repentez-vous, mon cher fils, disait le curé. Songez que vous allez paraître au tribunal suprême. Avec l'absolution, vous jouirez du bonheur de voir Dieu face à face pendant l'éternité! — Quoi! s'écria Lantara, toujours de face, et jamais de profil! Non, non, Monsieur l'abbé, laissez-moi comme je suis, cela vaut mieux. »

On menait un criminel au gibet. « Ne me conduisez pas par ce chemin, dit-il; je crains qu'un marchand de vin qui demeure dans cette rue ne m'arrête pour une vieille dette. »

Un membre de la confrérie de Bacchus, à l'agonie, refusait de se confesser. « Pourquoi faire? disait-il, je n'ai jamais commis d'autre faute que de boire quelquefois du mauvais vin. — Vous vous en repentez, et vous promettez si Dieu vous rend la vie de n'en plus jamais boire? — Du mauvais? bien certainement. »

**Echos du Palais**

Un avocat légua cent mille francs à un hospice de fous de sa ville natale : « Je les ai gagnés, dit-il dans son testament, avec ceux qui passent toute leur vie à plaider; ce n'est donc qu'une restitution. »

Un premier président demandait à M<sup>e</sup> X..., pourquoi il se chargeait souvent de mauvaises causes : « C'est parce que j'en ai tant perdu de bonnes que je ne sais plus lesquelles prendre. »

Un avocat borgne qui portait des lunettes, pour dissimuler ce défaut, dit un jour à l'audience : « Messieurs, je n'avancerai jamais aucune pièce qui ne soit nécessaire. » La partie adverse lui répliqua aussitôt : « Retranchez donc un des verres de vos lunettes. »

En Allemagne, les avocats fournissent le mémoire des sommes qui leur sont dues à raison de chaque affaire. Un d'eux mit un jour en ligne de compte, dans un cas de divorce, qu'il présente à la femme : « Plus trois mark pour m'être réveillé la nuit et avoir pensé à votre affaire. »

Un avocat chargé de défendre la cause d'un homme sur le compte duquel on voulait mettre un enfant, se jetait dans des digressions étrangères à son sujet; le juge ne cessait de lui dire : « Au fait, venez au fait. » L'avocat impatienté de la leçon, termina brusquement son plaidoyer en disant : « Le fait est un enfant fait; celui qu'on dit l'avoir fait, nie le fait, voilà le fait. »

Un avocat défendait en Cour d'Assises un pauvre diable accusé d'avoir perdu l'honneur d'une fille de famille. Il termina sa plaidoirie par cet argument à triple détente : « Messieurs les jurés, je ne connais au monde que trois moyens de séduction; la beauté, l'esprit ou l'argent. La beauté! regardez mon client, on n'est pas plus laid. L'esprit! vous l'avez entendu, on n'est pas plus stupide. Enfin l'argent! il n'a pas même le moyen de me payer mes honoraires. L'accusé fut acquitté à l'unanimité. »

Un avocat fit payer très chèrement une consultation à une demoiselle qu'il voulait épouser; comme elle lui en fit des reproches :

« J'ai voulu vous faire sentir, lui dit-il, combien la profession d'avocat est lucrative, afin que vous compreniez que je suis un bon parti. »

Un dentiste réclamait 500 francs à un bourgeois à qui il avait mis un ratelier.

Le bourgeois se fit défendre par un avocat qui se borna à dire : « Voici toute l'affaire. Le dentiste demandeur devait mettre pour 500 frs. de dents à mon client, et il l'a mis dedans pour 500 francs. »

**Pavillon de Flore**

Nous rappelons à nos lecteurs le Spectacle-Concert qui sera donné demain Dimanche, au Pavillon, par le Cercle d'Agrément. Outre un Concert et une nouvelle pièce de M. Brahy, on donnera pour la dernière fois : *Les conseies del matante*, l'œuvre de Pecklers, qui a remporté un si grand succès lors de la fête dite « des Vieillards. »

Nous apprenons que le Cercle d'Agrément, dont on connaît le dévouement aux œuvres philanthropiques, donnera *Lundi après-midi*, à la Kermesse au Parc de la Boverie, toute une série de représentations. Nous souhaitons à ce Cercle, foule à chacun de ces spectacles. EGO.

**Théâtre du Pavillon de Flore**

DIRECTION RUTH.

Bureau 7 h. Rideau 8 h.

DIMANCHE 7 Mai.

A l'occasion de la Kermesse de Bienfaisance  
**GRAND SPECTACLE-CONCERT**

organisé par

**LE CERCLE D'AGRÉMENT**

au profit des pauvres pris sous son patronage

Première représentation de :

**A QUI L'FATE?**

Comédie mêlée de chant, par M. Brahy.

**GRAND CONCERT**

par Mad. Joachims, MM. Ed. Antoine, A. Kuyt et V. Raskin.

IMMENSE SUCCÈS

Dernière représentation de

**CONSEIE DEL MATANTE**

Comédie es in ak, maheie di chant, par Alexis Pecklers, pièce couronnée par la Société de littérature wallonne.

A 10 heures :

**BAL A GRAND ORCHESTRE**

sous la direction de M. G. LAMARCHE.

Prix des Places : A l'avance, Cavalier, 1 fr., Dame, 50 cent. — A l'entrée, Cavalier, fr. 1-50, Dame, 1 fr.

**Photographie industrielle**

**J. VAN MALDEREN**

7. Rue Stéphaney, 7

Copies de plans (calques) sur papier au ferro-prussiaté, pour industriels, architectes, entrepreneurs, etc. Prix : fr 5 le mètre carré.

Spécialité de photographies de machines, dessins, bâtiments, armes, meubles, poêles, ornements, sculptures, toutes espèces d'objets.

**Phototypie.**

**Livre d'Adresses DE BRUYNE, 1882-83.**

Les communications à faire pour le Livre d'Adresses De Bruyne, doivent dorénavant être remises rue Bidaut, 6, et non plus rue Ste-Marguerite, 327. L'édition de 1882 83 vient de paraître.

Liège. — Imp. et Lith. mécan que de J. Daxhellet

# KERMESSE PROGRAMME

VILLE DE LIÈGE

7 & 8 MAI 1882

## GRANDE KERMESSE DE BIENFAISANCE

DONNÉE

au Parc public de la Boverie au profit des Pauvres, des Crèches, de  
l'Institut royal des Sourds-Muets et des Aveugles

### PROGRAMME :

#### PREMIÈRE JOURNÉE.

*Dimanche 7 Mai.*

Ouverture du Parc à 1 heure de relevée

**Concert d'Harmonie. — Carrousel. —**

**Grand Tir à la carabine Flobert**  
organisé par la Société les Chiroux-Grinoux.

**Baraques de Photographie.**

Baraques diverses : le Massacre des Innocents, l'Avenir dévoilé, la Femme à Barbe, les Esquimaux, etc., etc.

**Buffets. — Bar Anglais. — Brasserie de Munich.**

Magasins de Fleurs, de Cigares, de Jouets, Bazar Parisien, Ballons captifs, etc., etc.

**Laiterie, Jeux pour Enfants :**

Gymnase, Escarpolettes, jeu d'Anneaux polonais, Billard-à-Quilles, jeux de Passe-Boules, de Palets, etc.

*A trois heures,*

**Grandes Régates**

organisées par *Le Royal Sport Nautique de la Meuse.*

**Théâtre-Concert**

Représentations diverses.

**Chansonnettes.**

*A 5 heures.*

**L'AFRICAIN**

Fermeture du jardin à 7 heures.

#### SECONDE JOURNÉE.

*Lundi 8 Mai.*

Concerts d'harmonie, Carrousel, Baraques diverses, Grand Tir Flobert, Buffets, Bar anglais, Brasserie de Munich, Magasins, Laiterie, Théâtre-Concert comme le Dimanche.

*A deux heures,*

**Grande Fête Militaire.**

*A quatre heures,*

**Grande Fête de Gymnastique**

organisée par la Société liégeoise de Gymnastique.

*A neuf heures du soir :*

**GRANDE FÊTE DE NUIT**

*Illumination générale du Parc public. Concert. Projections lumineuses. Lumières électriques. Feux de Bengale.*

**CONCERTS**

par le *Cercle Symphonique* et la *Société Royale La Légia.*

**PRIX DES ENTRÉES :**

1. Carte de circulation générale, donnant droit d'entrée aux spectacles et aux tribunes réservées valable pour les deux fêtes de jour et pour la fête de nuit, prix 5 fr.

2. Carte d'entrée dans le Parc de la Boverie (prise à l'avance), valable pour les deux fêtes de jour, prix 1 fr. 50 centimes; pour les enfants en-dessous de 12 ans, prix un franc.

3. A l'entrée pour chaque fête de jour, 1 franc; pour la fête de nuit, 50 centimes.

On peut se procurer des cartes aux bureaux des journaux de Liège et dans les principaux magasins.

